

La protection des renseignements personnels : bien plus qu'une préoccupation...une priorité.

Entre la volonté de protéger les renseignements personnels et l'attrait des nouvelles technologies de l'information, sans oublier l'avènement du commerce électronique, plusieurs questions se posent.

Nous vous invitons à venir entendre des conférenciers de qualité sur des sujets d'actualité tels que :

- Protection / utilisation des renseignements personnels
- Plan d'action gouvernemental d'envergure sur la protection des renseignements personnels (PRP) : tous les secteurs concernés
- Mise en place d'une action spécifique sur la PRP, dossiers des ressources humaines
- Convergence entre la sécurité de l'information et la PRP
- Gestion de l'information et le traitement des données dans le réseau de la santé
- La protection des renseignements personnels et le monde municipal
- Récents développements jurisprudentiels
- et bien d'autres...

Des invités de marque participeront aux déjeuners-conférences. D'abord M. Robert Perreault, ministre responsable de l'application de la Loi sur l'accès vous présentera les orientations du ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration. Ensuite, M. Michel Cartier, professeur associé au département des communications de l'UQAM, considéré comme étant l'un des experts les mieux renseignés dans le développement des inforoutes, vous entretiendra de sa vision de la nouvelle société du savoir et son économie.

Par ailleurs, l'AAPI a également pour mandat de développer des activités de sensibilisation sur la protection des renseignements personnels. Pour ce faire, une intervention théâtrale illustrera avec humour et sincérité les divers aspects du congrès par des situations colorées révélant toute la vérité sur des sujets parfois délicats et percutants.

Profitant du moment, il nous fera plaisir de vous dévoiler notre nouveau site internet : www.aapi.qc.ca

Soyez des nôtres, les 18 et 19 mai.
Bon congrès.

Denise Larouche, présidente

LE PROGRAMME

Hôtel Clarendon

Rue Ste-Anne, Vieux-Québec, Québec

Jeudi, le 18 mai

08h00 Accueil des congressistes
Petit déjeuner continental

08h45 Ouverture du congrès
Mme Denise Larouche, membre du comité exécutif, Ville de Montréal et présidente de l'AAPI

09h00 Conférence 1
Plan d'action gouvernemental d'envergure sur la PRP - tous les secteurs concernés

09h30 Conférence 2
Les renseignements personnels sont-ils bien protégés ?
Mise en place d'une action spécifique sur la PRP - dossiers des ressources humaines

10h15 Pause santé

10h30 Conférence 3
Récents développements jurisprudentiels

11h30 Assemblée générale annuelle de l'AAPI

12h00 Déjeuner-conférence
M. Robert Perreault, ministre MRCI

14h00 Conférence 4
La protection des renseignements personnels en milieu scolaire

14h45 Conférence 5
Convergence entre la sécurité de l'information et la protection des renseignements personnels : enjeux, exigences et solutions pratiques

15h15 Pause santé

15h30 Intervention théâtrale et animation
La protection des renseignements personnels au quotidien

16h00 Présentation site www.aapi.qc.ca

16h30 Cocktail (bar L'Emprise)

17h45 Dîner-croisière

Vendredi, le 19 mai

08h00 Petit déjeuner continental

09h00 Conférence 6
Les effets structurants des nouvelles technologies de l'information sur le réseau de la santé et sur ses usagers

10h00 Pause santé

10h15 Conférence 7
Problèmes particuliers de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels dans le monde municipal

11h15 Conférence 8
L'étendue du consentement à l'utilisation des renseignements personnels

12h00 Déjeuner-conférence
M. Michel Cartier, professeur associé, département des communications à l'UQAM et consultant

14h00 Conférence 9
Révision quinquennale de la législation en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels

14h45 Clôture

ACTIVITÉS

Jeudi, 18 mai 2000

Présentation du site www.aapi.qc.ca

Cocktail (bar L'Emprise)

Dîner-croisière
18h00 Départ du Port de Québec (Quai 19)
19h00 Arrivée - Quai Ste-Pétronille
19h30 Dîner - Restaurant le Moulin St-Laurent
22h30 Retour au Port de Québec

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Coût Numéros d'enregistrement
TPS 132092925 - TVQ 1013602987 - *SODM

Membre
190,00\$ + 13,30 (tps) + 15,25 (tvq) = 218,55\$

Non-membre
275,00\$ + 19,25 (tps) + 22,07 (tps) = 316,32\$

Invité(e) (cocktail et dîner-croisière)
40,00\$ (incluant tps et tvq)

L'inscription comprend les conférences, la documentation, l'intervention théâtrale, les déjeuners-conférences, les activités et les pauses-santé.

La TPS et la TVQ sont payables si vous supportez personnellement le coût de l'inscription. Si votre employeur est exempt de paiement des taxes (TPS et TVQ) ET qu'il paie le coût du congrès, il doit joindre une preuve d'exemption de taxes. Les dépenses sont admissibles en vertu de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre.

Inscription et confirmation

Les places étant limitées, nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible en nous transmettant par le courrier le présent formulaire avant le 5 mai 2000 au 6480, Isaac-Bédard, Charlesbourg, G1H 2Z9.

Il est important de confirmer votre participation en communiquant avec Mme Linda Girard au (418) 624-9285 ou par l'envoi du formulaire d'inscription par télécopieur au (418) 624-0738.

Modalités de remboursement

Nous vous prions de noter qu'aucun remboursement ne sera effectué aux personnes inscrites qui seraient dans l'impossibilité d'assister au Congrès, à moins qu'elles n'aient avisé l'Association avant le 14 mai 2000.

Chambres

On peut réserver des chambres à tarif préférentiel (à partir de 109,00\$, occupation simple ou double) en s'adressant directement à l'Hôtel Clarendon, avant le 27 avril 2000, au numéro de téléphone suivant : (418) 692-2480. Il est important de mentionner précisément l'événement (AAPI). On peut également réserver par télécopieur au (418) 692-4652.

NOS COMMANDITAIRES



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Retournez ce formulaire accompagné de vos frais d'inscription au congrès incluant les frais du cocktail et dîner-croisière pour l'invité(e), s'il y a lieu à : AAPI au 6480, Isaac-Bédard, Charlesbourg, Québec, G1H 2Z9.

Date limite d'inscription : 14 mai 2000
INFORMATIONS : Mme Linda Girard au (418) 624-9285

Nom _____
Prénom _____
Fonction _____
Organisme _____
Adresse _____
Code postal _____
Téléphone _____
Télécopieur _____
Courriel _____

Membre (No) : 190\$+TX=218,55\$

Non-membre : 275\$+TX=316,32\$

Invité(e) : 40\$ (incluant tps et tvq)
(cocktail et dîner-croisière)

Mode de paiement

S.v.p. facturer mon organisme

Cheque suivre sous peu

Paiement sur place

S.v.p. émettre votre cheque à l'ordre de « AAPI »

Activités

	J'assisterai	Invité(e)	Je n'assisterai pas
Cocktail (jeudi, 18 mai / 16h30)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dîner-croisière (jeudi, 18 mai / 18h00)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

courriel : aapi@qc.aira.com

L'Association sur l'accès et la protection de l'information

L'Association est un organisme sans but lucratif ayant pour mission de promouvoir et faciliter la mise en application et le respect de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*, à l'intérieur des organismes publics et des entreprises privées. Ses objectifs sont de grouper en association les personnes qui s'intéressent à la mise en application de la Loi sur l'accès et de la Loi sur le secteur privé, d'accroître et favoriser les communications et les échanges entre les membres, de sensibiliser à la protection des renseignements personnels, de contribuer à la formation de ses membres, de susciter la recherche et la réflexion et de promouvoir les intérêts de ses membres.

L'Association informe et forme ses membres par les moyens suivants : activités d'information et de sensibilisation, ateliers, conférences, colloque annuel, formation de perfectionnement spécialisée et formation sur mesure en milieu de travail.

L'Association publie le bulletin d'information « l'informateur PUBLIC ET PRIVÉ » concernant l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels. Publié à tous les deux mois, vous y retrouverez une information à jour, recherchée et de qualité, rédigée par des experts dans le domaine. Il vous renseigne sur l'actualité et les décisions récentes de la Commission d'accès à l'information et des tribunaux supérieurs, tant en matière d'accès que de protection des renseignements personnels et des articles approfondissant différents aspects de ce domaine en constante évolution, susceptibles d'intéresser les secteurs d'activités tels que : municipal, éducation, santé et services sociaux, ministères et organismes gouvernementaux, entreprises privées, juristes, etc. Une réduction est accordée aux membres de l'Association.

Nom : _____
Prénom : _____
Fonction : _____
Organisme : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Téléphone : _____
Télécopieur : _____
Courriel : _____

Je désire devenir membre de l'AAPI
(chèque à l'ordre de l'AAPI)
75,00 \$ + taxes = 86,27 \$

Je désire être abonné pour l'année 2000
à l'informateur PUBLIC ET PRIVÉ
(chèque à l'ordre de l'informateur public et privé)
59,95 \$ + taxes = 68,96 \$ (tarif de membre de l'AAPI)
74,95 \$ + taxes = 86,21 \$ (tarif non-membre AAPI)

Date : _____

Signature : _____

DÉJEUNERS-CONFÉRENCES

Judi, 18 mai / 12h00 à 14h00
Invité : M. Robert Perreault, ministre, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

Vendredi, 19 mai / 12h00 à 14h00
Invité : M. Michel Cartier, professeur associé, département des communications à l'Université du Québec à Montréal et consultant

CONFÉRENCES

Judi, 18 mai

9h00 à 9h30 Conférence 1
Plan d'action gouvernemental d'envergure sur la PRP : tous les secteurs d'activités concernés

Le 12 mai 1999, le gouvernement du Québec a adopté un plan d'action gouvernemental en matière de protection des renseignements personnels. Ce plan d'action s'ajoute aux outils déjà disponibles pour assumer les responsabilités prévues à la Loi sur l'accès, mais il se veut avant tout un instrument de changement afin de favoriser l'émergence d'une culture de protection des renseignements personnels au sein des ministères et organismes. Un an plus tard, jetons un regard sur l'opportunité de développer une culture de la protection des renseignements personnels et les moyens qui ont été mis en œuvre à cette fin.

Conférencier : M. Guy Turcotte, secrétaire général associé, Ministère du Conseil exécutif

9h30 à 10h00 Conférence 2
Les renseignements personnels sont-ils bien protégés ? Mise en place d'une action spécifique sur la PRP - dossiers des ressources humaines

À la Commission des lésions professionnelles (CLP), la plupart des dossiers ne sont pas considérés confidentiels. Par contre, tous les dossiers des ressources humaines concernant les employés de la CLP et tous les renseignements personnels qu'ils contiennent sont confidentiels. Ils doivent faire l'objet d'une protection particulière. Dans ce contexte, un plan d'action spécifique sur la protection des renseignements personnels a été élaboré. Vous serez alors informés des pratiques mises en place par la CLP.

Conférencier : M^e Jean-Pierre Arsenault, président, Commission des lésions professionnelles

10h15 à 11h30 Conférence 3
Les récents développements jurisprudentiels

Revue de la jurisprudence récente en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels

Conférencier : M^e François Charette, avocat, Lavery de Billy

14h00 à 14h45 Conférence 4
La protection des renseignements personnels en milieu scolaire

- Les enjeux, dans un réseau en profonde mutation
- La réalité de l'école d'aujourd'hui (cas concrets)
- Les défis de la commission scolaire et du responsable

Conférencier : M. Michel Gratton, secrétaire général et directeur des affaires corporatives et des communications, Commission scolaire de la Seigneurie-des-Milles-Îles

14h45 à 15h15 Conférence 5
Convergence entre la sécurité de l'information et la protection des renseignements personnels (PRP) : enjeux, exigences et solutions pratiques

Cette allocution vise à sensibiliser et informer les participantes et participants sur les enjeux découlant de la convergence entre la sécurité de l'information et la protection des renseignements personnels (PRP). Les éléments tels que la situation de la protection des PRP et de la sécurité de l'information, les zones de convergence entre la PRP et la sécurité des échanges électroniques, les exigences de sécurité de l'information et le respect de la PRP ainsi que les solutions technologiques pratiques pour la PRP dans un contexte d'échanges électroniques transfrontières seront abordés.

Conférencier : M. Yvan Lauzon, coordonnateur, commerce électronique et sécurité des échanges électroniques, Gouvernement du Québec (SCT)

15h30 à 16h00 UNE PREMIÈRE : intervention théâtrale

Il existe plusieurs façons de communiquer, mais celle d'un humain s'adressant à un autre humain demeurera toujours la plus sensible et la plus convaincante pour modifier une attitude ou un comportement. C'est à partir de ce constat que nous avons mis au point une intervention théâtrale afin de répondre parfaitement à vos objectifs de sensibilisation à la protection des renseignements personnels. Les mises en situation et l'intervention directe demeurent la façon la plus efficace qui soit pour communiquer avec sensibilité toute l'importance de la prévention en milieu de travail ou dans la vie de tous les jours.

Vendredi, 19 mai

9h00 à 10h00 Conférence 6
Les effets structurants des nouvelles technologies de l'information sur le réseau de la santé et sur ses usagers

- Le nouveau marché des soins de santé
- Le nouveau marché de l'information sociosanitaire
- Techniques d'hier et technologies de demain
- L'équilibrage des objectifs (les mesures de protection de la confidentialité et les mesures visant la performance du système de santé)

Conférencier : M^e Patrick Molinari, avocat-conseil, Heenan Blaikie et professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

10h15 à 11h15 Conférence 7
Problèmes particuliers de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels dans le monde municipal

- L'utilisation de la Loi par les membres du conseil afin d'obtenir accès à certains documents de la municipalité
- Le maire, plus haute autorité responsable de l'accès ?
- L'équilibre entre le droit d'accès et les considérations politiques.

Conférencier : M^e Joël Mercier, avocat, Roy Mercier et co-auteur du Manuel de l'Élu municipal

11h15 à 12h00 Conférence 8
L'étendue du consentement à l'utilisation des renseignements personnels

- Les répercussions possibles d'un consentement donné : les attentes de la personne qui consent versus la réalité.
- Quelle latitude possède la personne qui reçoit un tel consentement : que peut-elle faire et ne pas faire avec ce consentement ?

Conférencière : M^e Danielle Barteau, avocate, De Grandpré, Chait

14h00 à 14h45 Conférence 9
Révision quinquennale de la législation en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels

Conférencier : M. Robert Parent, directeur de l'analyse et de l'évaluation, Commission d'accès à l'information



ASSOCIATION SUR L'ACCÈS
ET LA PROTECTION
DE L'INFORMATION (AAPI)

La PROTECTION des renseignements personnels

BIEN PLUS QU'UNE PRÉOCCUPATION... UNE PRIORITÉ

18 et 19 mai 2000
Hôtel Clarendon
57, rue Sainte-Anne
Vieux-Québec, Québec

8^{ÈME} CONGRÈS A.A.P.I.

PARTENAIRE FINANCIER

Québec
Ministère des
Relations avec les citoyens
et de l'Immigration